



PROTOCOLE DE REPRISE D'ACTIVITÉ PHYSIQUE DU SERVICE DES SPORTS - RENTRÉE 2020-2021

1. Contexte de reprise d'activité physique à l'USMB pour les étudiants et personnels :

Dans le contexte Covid le Service des sports de l'USMB fait le choix à la rentrée prochaine de proposer l'accueil des étudiants et personnels USMB dans ses locaux sportifs pour la pratique des activités physiques et sportives dans un souci de préservation de la santé globale de ces publics, d'autant plus nécessaire que la crise sanitaire traversée a provoqué une augmentation de la sédentarité et de l'inactivité physique.

2. Recommandations sanitaires à la reprise sportive post confinement lié à l'épidémie de covid-19

*Documents officiels servant de support :

<http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/sportsguidesanitaireetmedical.pdf>

<http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/sportsguideequipementssportifs.pdf>

http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/sportsguidesportparsport_fiches-2.pdf

<http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/instructionder.pdf>

→ Respectez les gestes barrières classiques :



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

3. Contrôle des flux et capacité d'accueil (sous réserve d'évolution des recommandations et textes ministériels)

- Le port du masque est obligatoire dans les installations sportives, hors pratique sportive. Pendant les cours de pratiques sportives, à chaque regroupement (maximum 10 personnes), les étudiants et enseignants devront porter leur masque.
- Maîtrise des flux entrants et sortants : listings de tous les cours, relevé des présences en cours, contrôle de la mise en œuvre des gestes barrières par tous les usagers.
- Pas de pratique en autonomie.

- Un sens de circulation dans les installations sportives, avec quand cela est possible, une entrée dans les salles distinctes de la sortie, sera matérialisé pour éviter les croisements et respect des distanciations (1m).
- Le passage aux vestiaires collectifs sera possible uniquement avant le cours et non après, les sacs d'effets personnels seront déposés à un endroit hors de contact les uns des autres. Les douches et casiers ne seront pas accessibles.
- Les sanitaires sont accessibles.
- L'utilisation de sèche-cheveux et sèche-mains, est interdite.
- Les usagers devront si possible arriver en tenue sportive avec une paire de chaussures de sport spécifique dans un sac.
- Les sacs d'effets personnels seront déposés à un endroit hors de contact les uns des autres.
- La désinfection des mains à l'entrée et à la sortie des installations est imposée à toutes et tous, avec du gel hydro-alcoolique mis à disposition à l'entrée et la sortie des bâtiments. – cf. plans de circulation dans les ISU-

4. Les activités selon les espaces sportifs auront les capacités d'accueil suivantes

Rappel des références au 25 juin 2020 : Ministère des sports – guide de recommandations des équipements sportifs

Les règles de distanciation physique sont les suivantes : il convient de prévoir entre deux personnes un espace sans contact au-delà de 1m lorsque la pratique le permet, 10 mètres pour la pratique du vélo, footing..., 2 mètres entre chaque pratiquant en dynamique, 1 mètre pour les moments statiques ou déplacements (repos, consignes, briefing, débriefing...).

Espaces sportifs JACOB	Superficie	Capacité d'accueil	Capacités d'accueil Covid 19	APS et effectifs
Plateau sportif + SAE	2083m ²	250 Escalade = 40 grimpeurs max habituellement (20 cordées)	Halle = 1200M ² = 60 personnes max dans toute la halle SAE = 26 couloirs 1 couloir/2 condamné chaque séance = 13 couloirs -1 = 24 max. Magnésie liquide uniquement, volatile = interdite	Basket ball = 625M ² = 24 max (8 joueurs/terrain) Volley ball (3 terrains) = 486M ² = 24 max (8 joueurs/terrain) Badminton = 12 terrains sans escalade = 24 max , 6 terrains avec escalade = 16 max Tennis = 3 terrains = 12 max Futsal = 15 max PPG/ crosstraining = 24 max
Vestiaires + sanitaires	50m ²	20 Capacité de moitié	Accès aux douches et casiers interdit Port du masque obligatoire = 10 max	
Salle de musculation	144m ²	45	18 max (espace pris par les machines)	Musculation = 18 max Désinfection du matériel après chaque cours par l'enseignant et les étudiants rotations sur les ateliers organisées pour éviter les contacts.
Salle de danse	153m ²	30	20 max selon activité	Danse, fitness = 16 max Yoga, Feldenkrais = 20 max

Vestiaires + sanitaires salle de danse R+1	17m2	15	Accès aux douches et casiers interdit Port du masque obligatoire = 10 max	
Salle de réunion	37m2	18	8 personnes max	

Espaces sportifs E.ALLAIS	Superficie	Capacité d'accueil	Capacités d'accueil post Covid	APS et effectifs
Salle omnisport 1 + SAE	925m2	249	halle sport = 900M2 sans escalade = 45 personnes max dans toute la halle SAE 18 couloirs 1 couloir/2 condamné chaque séance -1 = 8 couloirs = 16 max , magnésie liquide, uniquement, volatile = interdite	Basket ball = 400M2 (6 joueurs /terrains) = 20 max Hand ball (1 terrain) = 20 max Volley ball (3 terrains) = 24 max Badminton = 7 terrains = 14 max , pas de tennis Tennis de table = 8 tables /17 (espacement de 2M entre chacune et selon espace total disponible) = 16 max Escalade = 16 max
Salle omnisport 2	1174m2	942	Public possible si 1 rang et 1 place/2 occupés et si contrôle à l'entrée possible	Idem salle 1
Salle de combat	246m2	62	20 max Désinfection du tatami après chaque cours	20 max en sports de combat Randori autorisés Si interdiction aménagement possible des activités (pratique individuelle. kata, shadow...)
Salle de danse	246m2	62	20 max	Danse et fitness = 16 max Yoga = 20 max
Salle de musculation	114m2	19	14 max (espace pris par les machines)	Musculation = 14 max Désinfection du matériel après chaque cours par l'enseignant et les étudiants rotations sur les ateliers organisées pour éviter les contacts.
Terrain extérieur synthétique	5000m2	76		Football = 25 Rugby = 25
Vestiaires spécifiques bloc extérieur	181m2	72 Capacité de moitié	Accès aux douches et casiers interdit Port du masque obligatoire = 36 max	
Vestiaires + sanitaires	186m2	74	Accès aux douches et casiers interdit Port du masque obligatoire = 37 max	
Salle de cours N° 44	51m2	26		Gestion par les scolarités

5. Organisation propre à chaque cours dans les ISU

- **Demander à ce que toute personne symptomatique reste chez elle**
 - **Le port du masque est obligatoire hors pratique sportive**
 - Transmettre les gestes barrières avant l'activité à tous les participants, pour que chacun se les approprie
 - Les participants utilisent du **gel hydro alcoolique mis à disposition** en rentrant dans l'espace de pratique spécialisé avant et après la séance pour **se désinfecter les mains**.
 - Les règles et recommandations applicables doivent être claires et indiquées sur des affiches dans tous les espaces des ISU
 - **La marche pieds nus est interdite** dans tous les espaces et à proximité des structures d'escalade (tapis, pied de voie...) ainsi que l'évolution torse-nu
 - Demander aux participants de prendre avec eux :
 - ✓ *1 bouteille individuelle pour s'hydrater qui reste dans un espace individuel identifié lors de la pratique (sac ou serviette ...)*
 - ✓ *1 grande serviette personnelle pour les pratiques au sol*
 - ✓ *1 masque de protection personnel (obligatoire lors des regroupements et lors des circulations dans les ISU).*
 - Les tapis et autres matériels de pratique devront être désinfectés avant et après utilisation
 - Repérer ses propres balles/volants pour chaque joueur en sports de raquettes (couleurs différentes si possible entre 2 adversaires)
 - Tout matériel prêté devra obligatoirement faire l'objet d'une désinfection systématique après utilisation
- NB : cette proposition de reprise d'activité dans les ISU est complétée par les PRA dans chaque activité enseignée au SDS et seront actualisées en fonction des évolutions sanitaires et réglementaires.**

6. Capacités d'accueil dans les ACTIVITES DE PLEIN AIR et Installations extérieures :

Aviron : 15	Athlétisme Acy : 20
Athlétisme : 25	Futsal Acy : 15
Trail : 15	
Raid : 20	
Training boxing : 20	
Gym : 20	
Natation : 16 (8/ligne d'eau de 25M)	
Randonnées : 20	
Escrime : 12	
Hockey/glacé : 18	
Aïkido/bodyform : 20	
Volley : 24	
Crosstraining Acy : 15	
Yoga Annecy : 15	
Football Acy : 25	
Tennis Annecy : 12	
Running : 15	
Badminton Acy : 14 (7 terrains)	
Musculation Annecy : 10	